



Agenda 21 du Pays Tolosan

De « l'action préconisée » à la reconnaissance ...
« La fabrication »

Pays Tolosan
2, place des tilleuls 31 380 Paulhac
Tél 05.61.99.36.91
accueil@paystolosan.eu
www.paystolosan.eu

Mardi 30 avril 20h30 – Lapeyrouse-Fossat

Pourquoi le Développement Durable?

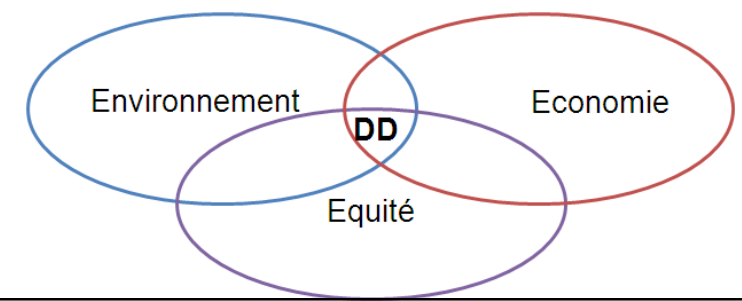


- Crise et changement de mode développement

- « Wei » : le risque, la menace
- « Ji » : l'opportunité

危机

- « Le Développement Durable est un mode de **développement** qui répond aux **besoins du présent** sans compromettre la capacité des **générations futures** à répondre aux leurs. »
- Pour y parvenir, il propose une recherche d'**équilibre** pour conjuguer **développement économique**, **cohésion sociale** et **protection de l'environnement**.



Qu'est-ce qu'un Agenda 21 Local ?



- L'agenda, c'est là où l'on note ce que l'on doit faire. Le 21, fait référence au 21ème siècle.
- Agenda 21 : programme d'actions pour un 21ème siècle durable.
- Origine : Agenda 21 mondial du Sommet de la Terre de Rio(1992). Rôle majeur des collectivités locales pour la mise en œuvre.
- « *Si les enjeux sont globaux, les solutions passent par des actions locales.* »
- C'est de cette approche « penser global, agir local » que découle la notion d'Agenda 21 local.

Situation de l'Agenda 21



● Un projet de territoire pour le Pays Tolosan, 3 traductions opérationnelles :

● **La Convention Territoriale**

- Contrat passé avec l'Etat, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Général de Haute Garonne.
- Programmes opérationnels et lignes de financement

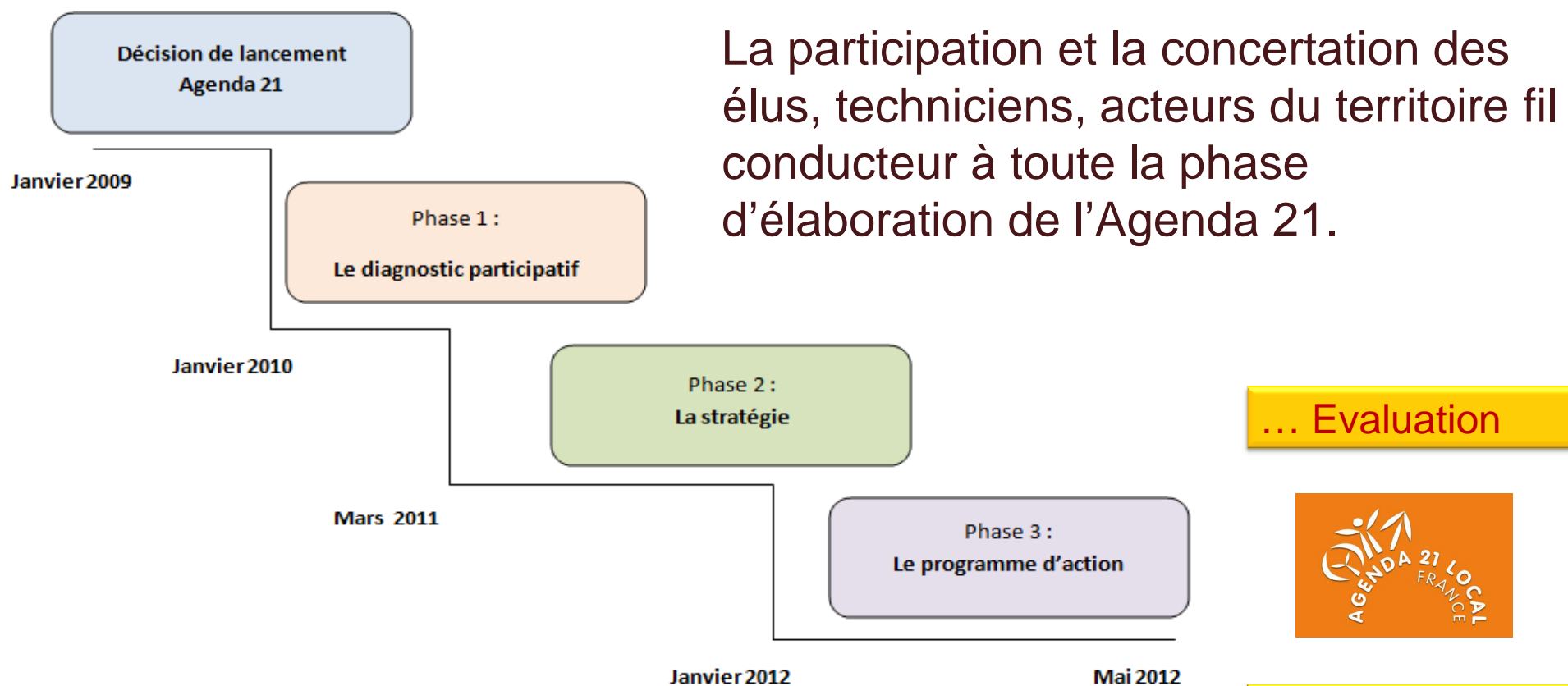
● **L'Agenda 21**

- Renforcer la dimension de Développement Durable de la convention
- Animer la participation sur le territoire, faire émerger et soutenir les projets
- Mettre les acteurs en réseau et échanger des bonnes pratiques.
- Pilotage : Région, Département, ADEME (Prélude), Collectivités

● **Les SCOT (Central et Nord-Toulousain)**

- Référentiel Aménagement du Territoire

Chronologie de la démarche A21



La participation et la concertation des élus, techniciens, acteurs du territoire fil conducteur à toute la phase d'élaboration de l'Agenda 21.

Ateliers concertation : 31
Nombre de participants : 270

La concertation a permis de définir un projet partagé et opérationnel

Spécificités Agenda 21 en Pays Tolosan



- Bénéficiaire de la proximité Conseil de Développement et des Elus pour fédérer, diffuser et soutenir les projets durables des Pays
- Le Pays accompagne, sensibilise, supporte, coordonne les actions ...
- Les maitres d'ouvrage (Communes, Communes de Communes, associations, entreprises, ...) portent les projets
- Hétérogénéité des bassins de vie
 - Une force pour l'Agenda 21
 - Exemplarité et dissémination
 - Projet fédérateur
- Agendas 21
 - CC Save & Garonne, Saint-Genies, Coteaux 21, Castelmaurou, Granague
 - Castelnau d'Estretfonds, Bessières, Verfeil



La stratégie



- Affirmer une volonté politique concernant les questions de Développement Durable et sa prise en compte au sein du projet de territoire
- Mettre à disposition de tous des outils fédérateurs porteurs d'une vision du territoire à court, moyen et long termes
- Répondre localement aux 5 finalités de Développement Durable définies par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
 - *Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,*
 - *Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,*
 - *Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,*
 - *Epanouissement de tous les êtres humains,*
 - *Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables*